

# Réseau Energie Environnement des Hôpitaux de Picardie

Eco-responsabilités / développement durable  
Un exemple de coopération régionale

février 2010



## Quelques spécificités du secteur santé

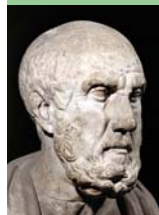
### FONCTIONNEMENT

- Emplois variés
- Visiteurs et patients
- Métiers variés
- Production de déchets
- Transports
- Achats
- Consommation d'eau
- Consommation énergétique



### MISSION

Le secteur santé doit  
préserver la santé  
et l'environnement :  
- Primum non nocere



# DEVELOPPEMENT DURABLE

- Mise en œuvre de
  - l'efficacité économique
  - La cohésion et l'équité sociale
  - Préservation de l'environnement et des ressources naturelles
- 3 principes
  - Précaution : faire des choix réversible face aux incertitudes scientifiques
  - Solidarité : entre les générations, entre le Nord et le Sud...
  - Responsabilité
- Démocratie active
  - Participation à la décision
  - Différents degrés d'implication de la population : information et communication, consultation, concertation, co-décision...



## Contexte favorable : Grenelle environnement

**LOI n° 2009-967 du 3 août 2009 de programmation relative à la mise en œuvre du Grenelle de l'environnement**

Grenelle 1

### ***Lutter contre le changement***

*Chapitre 1er : Bâtiments*

*Chapitre 2 : Urbanisme*

*Chapitre 3 : Transports*

*Chapitre 4 : Énergie*

*Chapitre 5 : Recherche*

### ***Biodiversité, écosystèmes et milieux naturels***

*Chapitre 1er : Stopper la perte de biodiversité*

*Chapitre 2 : Retrouver une bonne qualité écologique de l'eau*

*Chapitre 3 : Agriculture et sylviculture diversifiées et de qualité*

*Chapitre 4 : Mer et littoral*

### ***Santé et environnement***

*Chapitre 1er : L'environnement et la santé*

*Chapitre 2 : Les déchets*

*L'Etat exemplaire*

*Gouvernance, information et formation*

*OUTRE-MER*



## Contexte favorable : Convention cadre à décliner en région



• Convention cadre

**27 oct 2009**

- MEDDEM
- secrétariat d'état à l'écologie
- Ministère de la santé
- ADEME
- FHF
- FEHAP

- Développement durable
- Gestion de l'eau
- Gestion de l'énergie
- Emissions de GES
- Transports
- Achats
- Déchets



## Focus sur la Convention cadre

	2009 : point de départ	2010	2011
4 – Energies	54 %	75 %	100%
4-1- Mise en place d'indicateurs de suivi et d'actions d'amélioration de la consommation			
4-2- Réalisation de bilans et d'audits énergétiques	NC	30%	50%



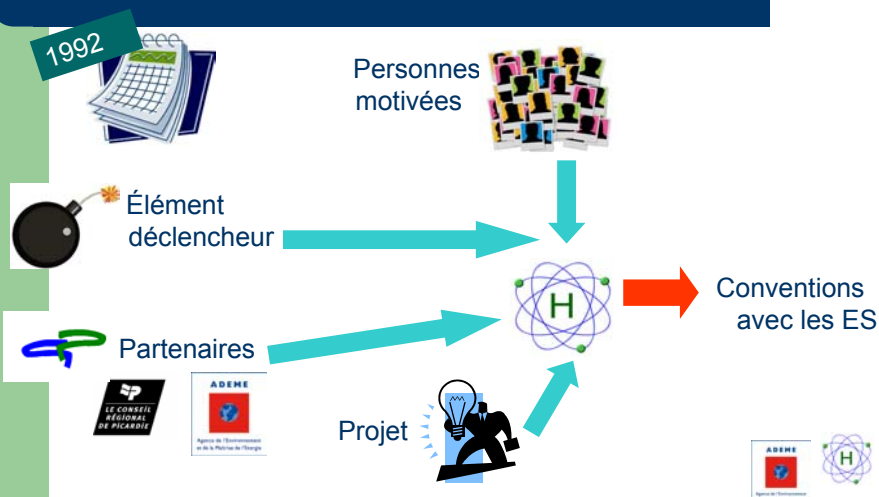
## Contexte favorable ; certification des Etablissements de santé HAS

### *Le développement durable entre dans le secteur de la santé*

- Partie 1 : management stratégique
  - réf 1 – stratégie de l'établissement
    - 1b : Engagement dans le développement durable
  - réf 3 – Management des ressources
    - Santé et sécurité au travail
    - Qualité de vie au travail
- Partie 2 : management des ressources
  - Réf 6 : gestion des fonctions logistiques et des infrastructures
    - 6f : achats éco-responsables et approvisionnements
  - Réf 7 : qualité et sécurité de l'environnement
    - Gestion de l'eau
    - Gestion de l'air
    - Gestion de l'énergie
    - Gestion des déchets



## Pourquoi ce réseau ?



# La convention

- **Définition**
  - Objectifs du réseau
  - Limites du réseau
- **Organisation administrative**
  - Assemblée générale
  - Animation
  - Réunions d'échanges
- **Modalités de fonctionnement**
  - Ressources
  - Montant des cotisations
  - Dépenses
- **Droits et obligations des établissements adhérents**
  - Nouveau membre / retrait
  - Dissolution



# Du Club Energie au REEHP Le REEHP en 2010

## Réseau Energie Environnement des Hôpitaux de Picardie



- Nombre d'adhérents en 2010 : 22
- Nombre de lits : 9200
- Fonctionnement : 1 ingénieur / 1 secrétariat
- Budget de fonctionnement : 65000 euros
  - 39% CR et ADEME / 69 % cotisations



## Du Club Energie au REEHP Le REEHP en 2010

- Centre Hospitalier d'Abbeville
- Centre Hospitalier d'Albert
- Centre Hospitalier Universitaire d'Amiens
- Centre Hospitalier de Corbie
- Syndicat Interhospitalier de Secteur Corbie
- Centre Hospitalier Philippe Pinel
- Centre Hospitalier de Beauvais
- Centre de traitement textile du Beauvaisis
- Centre Hospitalier de Chaumont en Vexin
- Centre Hospitalier Général de Clermont de l'Oise
- Centre Hospitalier Interdépartemental de Clermont de l'Oise
- Syndicat Interhospitalier de l'Oise
- Centre Hospitalier de Compiègne
- Centre Hospitalier de Guise
- Centre Hospitalier de Soissons
- EPSMD de l'Aisne
- Centre Hospitalier de Chauny
- Centre Hospitalier de Ham
- Centre Hospitalier de Montdidier
- Centre Hospitalier de Pont Sainte Maxence
- Clinique du Valois - Senlis



## Actions concrètes du réseau

- Energies :
  - Tableaux de bord
  - Soutien aux projets EnR (bois énergie)
  - Groupes de travail (déchets, blanchisserie...)
  - Formations
  - Recensement des Certificats d'Economies d'Energie
  - Réalisation de Bilan Carbone
- Bâtiment :
  - Soutien technique dans le cadre d'AMO HQE
  - Visites de sites
  - Partage d'expériences



## Bilan des établissements du REEHP

- Pour les établissements du réseau :
  - 348 kWh/m<sup>2</sup>/an (énergie finale)
  - 71% gaz/fioul (chauffage)
  - 29% électricité
  - 450 litres d'eau par patient et par jour
- 2 gros consommateurs :
  - CHU site sud : blanchisserie/stérilisation/cuisine : 433 kWh/m<sup>2</sup>/an
  - CH Compiègne – 433 kWh/m<sup>2</sup>/an



## Fonctionnement / organisation

- **Deux AG par an**

- Budget
- Choix et suivi des projets



- **Des groupes de travail**

- Déchets
- Développement durable
- Blanchisserie



- **Des actions collectives**

- Formations
- Etudes (CEE, suivi des consommations énergétiques...)



## Bilan après 18 années de fonctionnement

- Réseau le plus ancien de la région Picardie
- Réseau unique en France
- Augmentation du nombre d'adhérents
- Intérêt croissant des établissements de santé pour les questions environnementales



## Pourquoi travailler en réseau ?

« pour la certification, c'est pratique »

« on ne peut pas tout connaître »

« Je ne refais pas ce que d'autres auraient déjà fait »



« Le partage d'expériences, c'est enrichissant »

« Veille technique et réglementaire »

« cela nous permet de mutualiser les moyens »

